

Vendredi 22 Mars 2019

Inauguration de la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne

Avant de zoomer sur cette planète, dont nous avons l'habitude, car nous sommes humbles, de dire qu'elle est la nôtre, même si nous n'avons en fait jamais signé de bail d'occupation, il n'est pas inutile en cette journée mondiale de l'eau, de préciser que 30% de nos 7.6 milliards de compatriotes ne peuvent pas accéder à l'eau potable. En une année, 2.6 millions de personnes meurent suite à des maladies portées par l'eau.

Comment expliquer qu'avec la montée des eaux des mers et océans, la ressource se raréfie ?

Comment faire passer le message qu'assainissement et eau potable sont liés ?

Comment changer nos comportements pour cesser le gaspillage, protéger la ressource, donc la vie ?

Maintenant je vous propose de zoomer sur notre pays, sur notre territoire essonnien.

Notre régie a trouvé sa place dès sa naissance, ses parents, les communes de notre agglomération, ont inscrit son nom sur le livret de famille : Eau Cœur d'Essonne, avec la mention « Régie Service Public ». A peine sortie de sa bulle, elle a vite compris que l'historique de son ADN portait en lui quelque chose de plus fort qu'un slogan politique. Ce quelque chose n'est autre, en cette période de changement climatique, qu'une conscience développée de la nécessité de préserver et diversifier la ressource : l'eau.

L'enjeu, s'il est électoral, n'existe plus ; mais s'il est de servir l'utilisateur, l'abonné, alors de façon inexorable, au-delà des sensibilités politiques, il s'impose comme un grand défi qui seul permettra de responsabiliser les citoyens, de leur faire payer le juste prix. De Nice à Mulhouse, en passant par notre agglomération, les 12 millions de personnes qui ont choisi un mode de gestion en régie publique sont maintenant convaincus de la pertinence de ce choix. Ce choix est le nôtre, nous devons l'assumer avec compétence et précision.

Le défi est immense : diversifier la ressource, améliorer le rendement en détectant les fuites, changer les canalisations fatiguées, mesurer avec précision les quantités d'eau qui circulent dans nos réseaux en posant des compteurs, assurer un maillage pertinent, garantir précision et fiabilité dans la relève des consommations, donner aux factures une plus grande lisibilité, accorder à l'utilisateur l'attention et la considération qu'il mérite.

C'est à dessein que je ne mentionne pas l'eau décarbonatée qui fera l'objet d'échanges dont je ne doute pas qu'ils seront argumentés.

La feuille de route est fournie, sa richesse est à la hauteur de l'ambition du conseil d'administration de la Régie, de notre régie. Nous sommes aussi comptables d'une réussite attendue, réussite qui ne pourra pas être accomplie sans le professionnalisme d'un personnel qui va maintenant avoir des locaux à la hauteur de son dévouement. Je peux vous garantir qu'avant son installation ce personnel possède déjà la fibre.

Enfin, que dire à nos partenaires si ce n'est notre profond désir de travailler sans a priori, qu'ils soient privés ou publics. Nous en apporterons la preuve en œuvrant pour l'intégration de Bruyères-le-Châtel dans notre périmètre de compétence. Ces structures, publiques ou privées sauront trouver leur place dans cette nouvelle donne et apporteront leur savoir-faire lorsque nécessité de collaborer et travailler ensemble il y aura.

Mesdames et Messieurs, sous le regard avisé et l'ouïe aiguisée de Monsieur Gilles, conscient de ne pas échapper au contrôle lexical et sémantique de notre Robert, il ne me reste plus, au nom de notre conseil d'administration, et des personnels de la Régie Eau Cœur d'Essonne, qu'à vous souhaiter la bienvenue dans ces nouveaux locaux conçus par Monsieur Jean François Decaux, locaux, ne l'oublions pas, dont le but est de mieux servir les abonnés.